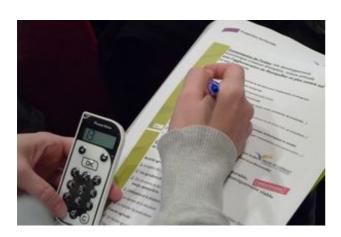
Construisons ensemble

La communauté de communes s'est donné trois principes pour son action : participer, évaluer, mutualiser. Ces principes d'organisation des services sont affirmés en particulier dans son projet de territoire. Ils visent à garantir aux habitants la qualité des services qui leurs sont rendus par la collectivité.



De nombreux projets font l'objet de ^ temps de concertation



Participer

Entrepreneur, usager, agriculteur, habitant, association,... quel que soit votre profil, vous êtes et faites la vallée de l'Hérault au quotidien ! La...

► VITALITÉ SOCIALE





... pour savoir si l'action menée correspond à l'objectif fixé au départ, si le service répond aux attentes des usagers, la communauté de communes...

- ► EVALUATION EX ANTE POUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE
- EVALUATION DU RAM'MAG
- ► EVALUATION DU RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES
- ► EVALUATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2010-2013
- ► ÉVALUATION DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2014-2017
- ► EVALUATION CONCERTÉE DE L'ACTION CONDUITE DEPUIS 2010 DANS LE CADRE DE LA GESTION DU GRAND SITE DE FRANCE
- ► ÉVALUATION DE RENOVISSIME
- ► ÉVALUATION DE LA POLITIQUE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE D'ENTREPRISES
- ÉVALUATION DU SCHÉMA DE MUTUALISATION



Mutualiser

Mettre en commun des moyens et services avec les communes permet d'améliorer le service à l'usager et d'optimiser les dépenses publiques. En somme,...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ 34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE

14H À 17H

4 04 67 57 04 50



@ CONTACTEZ-NOUS